

**Zeitschrift:** Revue suisse : la revue des Suisses de l'étranger  
**Herausgeber:** Organisation des Suisses de l'étranger  
**Band:** 26 (1999)  
**Heft:** 6  
  
**Rubrik:** Pages officielles

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

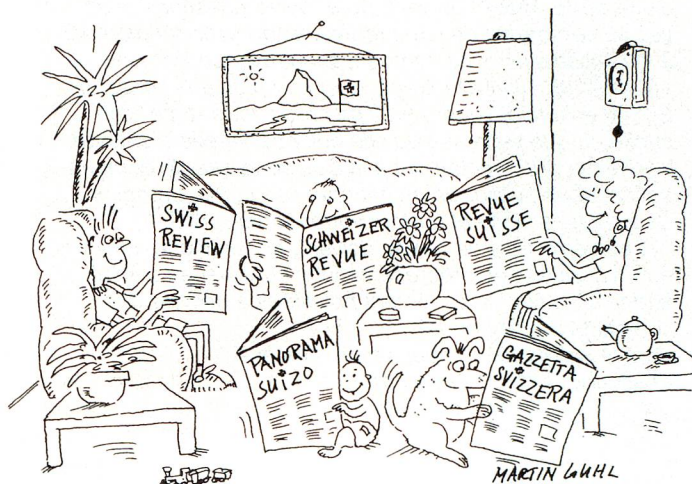
**Download PDF:** 22.05.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

«Revue Suisse»

# Eviter les envois multiples

**Il est maintenant possible d'éviter les envois qui font double emploi sans renoncer à la «Revue Suisse». Vous pouvez nous aider en complétant le bulletin ci-dessous.**



La «Revue Suisse» est la seule source d'information en provenance de la Suisse que vous recevez automatiquement et gratuitement, si vous êtes immatriculé auprès d'une représentation suisse à l'étranger. Outre des articles sur des thèmes très divers, la «Revue Suisse» contient aussi des «pages officielles» qui la rendent indispensable dans tous les foyers.

Avec l'augmentation du nombre de Suisses à l'étranger, le tirage de la «Revue Suisse» a lui aussi augmenté pour atteindre plus de 355 000 exemplaires. Naturellement, d'un côté, cela nous réjouit; mais de l'autre, cela entraîne aussi des frais

supplémentaires; les frais d'envoi, en effet, représentent une bonne moitié des dépenses de la «Revue Suisse». C'est pourquoi, dans le but de décharger le budget d'expédition au profit de la qualité rédactionnelle de la Revue, nous vous proposons de renoncer à l'envoi individuel dans le cas où plusieurs personnes vivant dans votre ménage reçoivent la «Revue Suisse».

En faisant usage du bulletin ci-contre, vous pouvez éviter les envois multiples. Veuillez l'envoyer dûment rempli à la représentation suisse compétente. ■

**NYF**

Je dispose de la «Revue Suisse» d'un membre de ma famille et renonce par conséquent à l'envoi individuel.

Nom et prénom: \_\_\_\_\_

Date de naissance: \_\_\_\_\_

Adresse: \_\_\_\_\_

Signature: \_\_\_\_\_

**Prière d'envoyer ce bulletin à la représentation suisse compétente (ambassade ou consulat).**

## FONDS NATIONAL SUISSE : mise au concours de bourses 2000

Des bourses pour chercheurs et chercheuses avancé(e)s sont mises au concours dans les domaines des sciences humaines et sociales, mathématiques, sciences naturelles et ingénierie, biologie et médecine, médecine sociale et préventive. Les montants disponibles permettront au Conseil national de la recherche du Fonds national d'allouer des bourses d'une durée d'un à trois ans. L'âge-limite est fixé à 35 ans (à partir de l'année de naissance 1965). Les bourses sont prévues pour un stage à l'étranger. Les personnes qui, jusqu'ici, ont étudié à l'étranger devront aussi entreprendre un changement de haute école. Les candidatures doivent être déposées pour le 1<sup>er</sup> février 2000. Des renseignements complémentaires et le formulaire d'inscription peuvent être demandés au Service des bourses du Fonds national suisse de la recherche scientifique, case postale 8232, 3001 Berne (+41 31 308 22 22),

e-mail: fellowships@snf.ch, homepage: www.snf.ch.

Des bourses en médecine clinique et expérimentale sont offertes par la Fondation suisse pour les bourses en médecine et biologie. Les délais pour le dépôt des candidatures sont le 1<sup>er</sup> février, le 1<sup>er</sup> mai et le 1<sup>er</sup> octobre 2000. Des renseignements complémentaires et le formulaire d'inscription doivent être demandés directement au Secrétariat de la FSBMB, c/o F. Hoffmann-La Roche SA, bâtiment 52, salle 311, CH-4070 Bâle, (fax +41 61 688 94 89).

## Statistique des Suisses de l'étranger 1999

# Nouvelle augmentation

572 957 Suisses étaient inscrits auprès des ambassades et consulats suisses à l'étranger à la fin juin de cette année. Cela représente 10 144 personnes (soit 1,8%), dont 2025 nationaux et 8119 doubles nationaux de plus qu'à fin juin 1998.

399 175 Suisses de l'étranger (69,67%) sont doubles nationaux et 59,35 % d'entre eux (340 046 personnes) vivent dans les pays de l'Union européenne (voir tableau).

70 063 électeurs suisses de l'étranger se sont inscrits auprès des représentations suisses pour l'exercice de leurs droits politiques, ce qui représente 16,13% des

|                 |                |
|-----------------|----------------|
| Allemagne       | 67 608         |
| Autriche        | 12 148         |
| Belgique        | 6 576          |
| Danemark        | 2 521          |
| Espagne         | 18 613         |
| Finlande        | 1 173          |
| France          | 148 580        |
| Grande-Bretagne | 24 741         |
| Grèce           | 2 722          |
| Irlande         | 1 159          |
| Italie          | 40 262         |
| Luxembourg      | 826            |
| Pays-Bas        | 6 497          |
| Portugal        | 2 473          |
| Suède           | 4 147          |
| <b>Total</b>    | <b>340 046</b> |

434 308 électeurs potentiels immatriculés.

**NYF** ■



Initiatives en bref

## Initiative pour l'adhésion à l'ONU

L'initiative populaire fédérale «pour l'adhésion de la Suisse à l'Organisation des Nations Unies (ONU)» est soutenue par un comité hors parti composé de personnalités de premier plan. Elle vise à compléter la Constitution fédérale par un dispositif prévoyant que

1. la Suisse adhère à l'Organisation des Nations Unies

(ONU); 2. le Conseil fédéral est autorisé à adresser au secrétaire général de l'ONU une demande d'admission de la Suisse et une déclaration d'acceptation des obligations de la Charte des Nations Unies.

Précisons que l'adhésion à l'ONU est un des objectifs de la présente législature du Conseil fédéral.

NYF

## Initiative pour l'internement à vie des délinquants sexuels

Un comité hors parti a lancé l'initiative populaire fédérale «pour l'internement à vie pour les délinquants sexuels ou violents jugés très dangereux et non amendables». Cette initiative vise à compléter la Constitution de la manière suivante:

1. Si un délinquant sexuel ou violent est qualifié d'extrêmement dangereux et non amendable dans les expertises nécessaires au juge-

ment, il est interné à vie en raison du risque élevé de récidive. Toute mise en liberté anticipée et tout congé sont exclus.

2. De nouvelles expertises ne sont effectuées que si de nouvelles connaissances scientifiques permettent d'établir que le délinquant peut être amendé et qu'il ne représente dès lors plus de danger pour la collectivité. L'autorité qui prononce la levée de

l'internement au vu de ces expertises est responsable en cas de récidive.

3. Toute expertise concernant le délinquant est établie

par au moins deux experts indépendants qui prennent en considération tous les éléments pertinents.

NYF

### ATTENTION:

#### avis à tous les rentiers AVS/AI

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1999, les personnes au bénéfice d'une rente AVS/AI doivent, pour toutes questions relatives au versement de leurs rentes, s'adresser directement à la Caisse suisse de compensation, avenue Edmond Vaucher 18, CH-1211 Genève, et non plus aux consulats. Si, par exemple, vous n'avez pas reçu votre rente mensuelle ou que l'adresse où elle doit être versée a changé, veuillez écrire directement à la Caisse suisse de compensation, sans oublier de mentionner vos noms, prénoms, date de naissance et surtout votre numéro AVS.

Les demandes de rentes doivent, en revanche, toujours être adressées aux représentations consulaires compétentes. Ces dernières restent habilitées à délivrer des certificats de vie annuels.

Caisse suisse de compensation, Genève  
téléphone +41 22 795 91 11  
fax +41 22 797 15 01

### Avoirs oubliés des caisses de pension

Le Conseil fédéral a modifié la loi sur le libre passage et adopté une procédure qui permet de résoudre la question des «avoirs oubliés» dans le domaine de la prévoyance professionnelle. La modification de la loi doit permettre aux ayants droit d'obtenir le versement de leurs «avoirs oubliés» dans leur institution de prévoyance. Le Fonds de garantie de la prévoyance professionnelle tient lieu de centrale. Cette Centrale du 2<sup>e</sup> pilier fonctionne comme organisme de liaison et de renseignement entre les assurés et les institutions de prévoyance. Elle est responsable de la tenue du registre des assurés. Ce dernier n'est pas public, toutefois la Centrale du 2<sup>e</sup> pilier fournit aux assurés et ayants droit les renseignements nécessaires à leurs recherches.

Adresse: Centrale du 2<sup>e</sup> pilier, Fonds de garantie LPP, case postale 5032, CH-3001 Berne, tél. +41 31 382 05 91.

## Initiatives populaires pendantes

Les initiatives populaires suivantes peuvent être signées:

«Pour la mère et l'enfant – pour la protection de l'enfant à naître et pour l'aide à sa mère dans la détresse»

(jusqu'au 2.12.1999)  
Dominik Müggler,  
case postale, CH-4011 Bâle

«Droits égaux pour les personnes handicapées»

(jusqu'au 04.02.2000)  
Konrad Stokar,  
Effingerstr. 55,  
CH-3008 Berne

«Pour l'adhésion de la Suisse à l'Organisation des Nations Unies (ONU)»

(jusqu'au 08.03.2000)  
Vereinigung Volksinitiative  
Beitritt der Schweiz zur UNO,  
case postale 734,  
CH-4003 Bâle

«Pour un approvisionnement en médicaments sûr et axé sur la promotion de la santé (Initiative sur les médicaments)»

(jusqu'au 15.03.2000)  
Société suisse de pharmacie,  
Dr. Max Brentano, Stationsstr. 12,  
case postale 193,  
CH-3097 Berne-Liebfeld

«Internement à vie pour les délinquants sexuels ou violents jugés très dangereux et non amendables»

(jusqu'au 03.05.2000)  
Selbsthilfegruppe Licht der Hoffnung, Anita Chaaban, case postale, CH-9471 Buchs SG

«Contre les abus dans le droit d'asile»

(jusqu'au 25.11.2000)  
UDC, Aliko Panayides,  
Brückfeldstrasse 18, case postale, CH-3000 Berne 26

«Pour que les initiatives populaires soient soumises au vote dans les six mois et que le Conseil fédéral et l'Assemblée fédérale soient forclos»

(jusqu'au 22.12.2000)  
Flavio Maspoli, Medeag SA,  
6648 Minusio

«Pour le versement au fonds AVS des réserves d'or excédentaires de la Banque nationale suisse (Initiative sur l'or)»

(jusqu'au 10.02.2001)  
Union Démocratique du Centre,  
Peter Kneubühler,  
Brückfeldstrasse 18,  
case postale, CH-3000 Berne 26

«Moratoire fiscal»

(jusqu'au 01.03.2001)  
Parti radical-démocratique suisse, Johannes Matyassy,  
case postale 6136, CH-3001 Berne